

Lucienne Jean-Darrouy nous entretient de la musique de jazz

Point ne serait besoin de présenter ici, notre éminent camarade. Nous ne saurions d'ailleurs, mieux que M. Ferdinand Duchène, président de la section littéraire de notre Société de géographie, souligner l'érudition, le goût, l'autorité critique de Lucienne Jean-Darrouy. Nos lecteurs au surplus, qui lisent ses brillantes chroniques, sont meilleurs juges de ses mérites.

Lucienne Jean-Darrouy donc, nous entretenait de la musique de jazz, dans la grande salle des Maréchaux du Cercle militaire, hier, au cours de la dernière séance de la section littéraire de notre Société de géographie.

Le sujet, tout d'actualité, ne pouvait qu'être magistralement traité par une conférencière aussi compétente. Nous eussions voulu en rapporter intégralement le texte à l'intention des lecteurs de ce journal. Nous ne pouvons seulement qu'en délimiter les grandes lignes. Nous emprunterons le plus souvent à l'exposé direct de notre camarade, ce pour ne point trahir sa pensée et donner à ces notes le caractère objectif qu'elles doivent conserver.

Sous le « climat musical » qu'elle a situé, dans l'ambiance délicieuse qu'elle a si adroitement créée, dès le début, Lucienne Jean-Darrouy dégage immédiatement l'idée de la musique de jazz. Elle en trouve l'origine à deux siècles et demi en arrière chez les nègres de la Louisiane qui, au repos, s'adonnaient ainsi à leur instinctif penchant pour la musique, délassément qui leur permettait — et le mot est bien français — de « jaser », c'est-à-dire de parler abondamment, sans grande conviction. La tradition des esclaves nègres s'est perpétuée et, s'il est douteux qu'on rencontre encore en Amérique, un type de jazz-band primitif, avec ses instruments improvisés, c'est l'ensemble des violons, clarinettes, banjos, saxophones, guitares, qui sert à l'expression de ce libre langage musical où l'instinct commande, la technique était généralement presque nulle, et où règne la plus grande fantaisie.

Il ne s'agit, somme toute, pas du tout d'un art tout neuf que la folle crise de joie d'après-guerre a fait éclore comme une revanche du rire par le moyen du grotesque, mais bien d'un héritage nègre entretenu par de fidèles partisans. Malheureusement, il y eut chez nous une bande de joviols danseurs qui, trouvant si drôle cet oncle d'Amérique avec ses yeux en boules, ses favoris de laine et son chapeau de planteur, l'entraînèrent et le déguisèrent en boy.

Pour concevoir le véritable jazz, il importe ainsi de se débarrasser de la vulgaire évocation de nos dancings. Le vrai jazz se caractérise par des signes distinctifs qui résident dans chacun des éléments qui composent toute musique : l'harmonie, la mélodie, le rythme. Le jazz décrit un bon motif mélodique pour le décorer, l'embellir en maintenant sans richesse, sa ligne initiale. Son intérêt est uniquement dans la fantaisie de l'improvisation. Le rythme chez le nègre est une sorte d'élément vital. La force qui scande en lui, même inconsciemment le battement de la vie correspond à une réglementation sonore du temps, à un désir de danse ou tout au moins à un sens de la danse qui est latent en lui. La nature même des instruments des nègres s'explique par ce sens inné du rythme : tambours, balafon, banjo, trompette d'ivoire, flûte de fer... faits pour entourer les instruments chantants et la voix d'un bruit énorme.

Un élément qui contient tout le secret du jazz c'est la voix. La voix du nègre — on peut en avoir une idée par les effets que tire le jazz du saxophone — avec sa douceur extrême et son excès de violence, avec la prononciation adoucie dans le larynx de la langue anglaise, reflète une expression un peu puérile où la naïveté est proche de l'humour et où la gaité exubérante n'est pas loin des larmes. Ce charme spécial de la voix est fait surtout de la particularité de glisser à tout moment d'une note à l'autre et de même d'un temps à l'autre avec une flexibilité qui fait penser à la molle démarche du félin.

Ce sont ces accents qui marquent la syncope organisée, principe essentiel du « ragtime ». La formule du temps brisé est le « système nerveux du jazz », employée normalement dans cette musique. Cet effet est aggravé par un élément harmonique spécial au jazz : le « blue » qui est un état d'âme, le spleen avec de l'ironie en plus, le « cafard » avec la mauvaise humeur en moins et l'empreinte de la nostalgie dans la gaité.

Aujourd'hui, les blancs se sont adaptés au jazz, mais ces hommes sont des Américains dont la race a depuis des siècles voisiné avec le nègre, et s'est imprégnée lentement, mais profondément de sa tradition, a acquis son don vocal, le pouvoir ancestral de son chant. Toutefois les airs rapportés ont subi au cours des âges les influences naturelles du sentiment national et du sentiment religieux. Il est une influence dont l'évidence est claire sur la musique américaine, c'est celle du choral protestant. Le « Nègre spirituel » est le jazz le mieux imprégné de l'influence du choral protestant. C'est la prière de l'homme des plantations qui a pour dire sa mélancolie la voix caressante que lui a donnée la nature et qui rend à la nature la caresse de cette voix, chargée de ses souffrances et de son triste espoir.

La musique vocale, à l'origine, se transforma, passant peu à peu dans le domaine instrumental, en utilisant la parenté d'un timbre avec un certain effet de la voix. C'est ainsi que le jazz s'est modifié jusqu'à devenir aujourd'hui le célèbre orchestre Paul Whiteman qui est en ce moment son plus important organe de diffusion. Ainsi l'Amérique, grâce à l'adaptation des nègres possède actuellement un art national, en manière musicale. Chez nous si ce jazz n'a pas à proprement parler, suscité l'art de nos grands musiciens actuels, Ravel ou Stravinsky par exemple, il est au moins venu corroborer leurs conceptions, donner raison à leurs tendances. Darius Milhaud a rapporté du Nouveau-Monde l'utilisation du « ragtime » : Doucet et Wiener les nouveautés de l'interprétation.

Nous arrivons ainsi au bout de l'instructive histoire du jazz. Lucienne Jean-Darrouy conclut :

« Doit-on, dit-elle, aimer le jazz ? « Ça, c'est affaire de goût. — Peut-on oser avouer son goût pour le jazz ? « Je vous assure, qu'en le faisant, vous ne risquez pas de paraître manquer de culture classique, et priver un plaisir vulgaire. C'est cette crainte qui retient encore beaucoup d'amatateurs. Vous voyez bien que je ne vous ai pas emmenés au dancing. »

« Et voulez-vous mon avis personnel sur cette musique ? J'ai parfois, en écrivant sur de tels sujets, combat tu cette espèce d'orthodoxie de l'art qui se révèle par une tendance à bruler tout ce qu'on n'adore pas. Des fervents de l'art classique se croient déshonorés s'ils rendaient hommage à quelque beauté actuelle ou nouvelle venue. »

« Grands dieux ! accueillons, pour

« tant de vivre avec notre temps. Notre temps est celui des horizons larges, des voyages qui ne font pas qu'instruire la jeunesse, mais la prolongent, de l'aviation qui nous apprend à voir de haut les questions d'esthétique comme les autres. Cela fait qu'au lieu d'exploiter un petit régionalisme de quartier, nous portons nos regards vers l'art particulier à tout un monde, à toute une race. Or, le régionalisme (et je ne considère pas le jazz autrement que comme une manifestation de régionalisme à une certaine échelle) n'a pas produit de chefs-d'œuvre. Il n'a pas donné et ne donnera jamais de ces monuments artistiques qui marquent la musique, pour les siècles et auxquels s'attache le génie. Ainsi, je ne pense pas que le jazz produise jamais de véritables chefs-d'œuvre dans le sens large et définitif de ce mot. Une particularité l'en empêche : c'est le manque d'unité qui donne au jazz son aspect de continuuel redondissement, mais qui neutralise un des principes essentiels de l'œuvre d'art. Cette monotonie du « ragtime » de son rythme obsesseur s'oppose naturellement aux développements féconds par quoi l'imagination alimente la trame de l'œuvre d'art, par exemple aux prolongements de la forme cyclique, ou aux fortes ressources de la fugue. »

« Que les musiciens attachés à leurs idoles, se rassurant : il n'y a pas de « péril noir. »

Des applaudissements chaleureux qui ponctuent cette belle conférence, se joignent aux compliments de M. F. Duchène. Ils témoignent de la satisfaction et de la gratitude des privilégiés qui ont pu suivre un intéressant exposé qu'agrémentait encore, en illustration, une audition de disques sur un appareil perfectionné gracieusement prêté par la maison Colin.

Nous prions nous-même notre excellente camarade de vouloir trouver ici l'expression cordiale de nos compliments. Nous souscrivons au bon sens de ses conclusions, persuadé que nous sommes de ce que le jazz ne sera jamais dans notre musique qu'un accidentel accessoire original et pittoresque. Notre génie national a à puiser en des sources d'inspiration plus sérieuses qui correspondent au caractère de la race, à ses aspirations. Aux talents contemporains de s'y abreuver encore, dans la saine compréhension de notre passé, pour la poursuite heureuse de nos traditions.

F. A.

AMICALE des médaillés d'honneur du travail et du dévouement

Le président et le conseil d'administration sont heureux de porter à la connaissance des médaillés du travail, faisant partie ou non de l'Amicale, qu'à la suite des démarches faites auprès de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, par M. Duroux, sénateur d'Alger, qui a bien voulu se faire l'interprète de nos doléances, les insignes en argent ou en vermeil devant obligatoirement être remis avec les diplômes, seront bientôt distribués aux titulaires qui ne les ont pas reçus depuis janvier 1923.

Le conseil remercie très vivement M. le Sénateur de sa bienveillante intervention, et se fait un plaisir de faire connaître aux intéressés la lettre suivante de M. le Ministre :

« Monsieur le Sénateur,

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur une lettre de l'Amicale des médaillés d'honneur du travail et du dévouement qui signale les retards avec lesquels les titulaires sont mis en possession de l'insigne de la médaille d'honneur qui leur est décernée par le Ministère du commerce et de l'industrie.

« Ces retards qui, en effet, sont malheureusement considérables proviennent, comme l'Amicale des médaillés l'indique dans sa lettre, de l'insuffisance manifeste des crédits mis chaque année, à la disposition de mon département, malgré ses propositions.

« Le Ministère du commerce qui n'a jamais cessé de se préoccuper de cette situation fâcheuse, a, toutefois, obtenu un crédit supplémentaire de 100.000 francs, qui lui a été accordé par la loi du 19 mars 1923, ainsi qu'une augmentation sensible de son crédit au budget de 1929, crédit qui a été porté de 85.000 à 200.000 francs.

« Il est permis d'espérer qu'ainsi le retard sera très atténué et qu'à la fin de la présente année toutes les médailles attribuées en 1926 auront pu être remises aux intéressés.

« A l'occasion de la préparation du projet de budget pour 1930, mon département a proposé le crédit nécessaire pour éteindre complètement le retard des années antérieures et assurer la délivrance des médailles qui seront décernées au cours de cet exercice.

« Veuillez agréer, Monsieur le Sénateur, l'assurance de ma haute considération, et de mon dévouement. »

D'autre part, un concert suivi de sauterie est en projet, ainsi qu'une excursion pique-nique, dont les grandes lignes seront publiées ultérieurement. Les sociétaires en seront avisés par la voie de la presse.

Après le grand prix automobile d'Algérie

Dans notre compte rendu de la deuxième journée du grand prix Automobile de l'Algérie, une erreur matérielle nous a fait omettre de signaler le service d'ambulance organisé avec une correction parfaite par les Pompes funèbres algériennes et la maison Roland. Ces services n'eurent heureusement pas à intervenir, mais chacun se plut à admirer les ambulances confortables, munies des derniers perfectionnements, mises à la disposition de l'Automobile-Club qui n'avait rien négligé pour que son organisation fût en tous points parfaite.

ADAMSON NE DEVR

